

**BREVET DE TECHNICIEN  
MÉTIER DE LA MUSIQUE**

B 4

**CAS CONCRET**

**Session 2007**

---

**Durée : 3 heures  
Coefficient : 8**

---

**Calculatrice non autorisée**

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 6 pages, numérotées de 1/6 à 6/6

BREVET DE TECHNICIEN METIERS DE LA MUSIQUE	Session 2007
CAS CONCRET	
Coefficient : 8	Durée : 3 heures
	Page : 1/6

Vous travaillez au petit théâtre de Dijon situé 15, rue des oiseaux. Le petit théâtre créé en 2001 est non seulement un théâtre mais également une salle de spectacles. Sa gestion est entièrement privée.

Vous assistez la directrice artistique notamment dans la recherche des compagnies et des spectacles pour le mois de juin 2007 et accessoirement le directeur administratif dans la gestion du personnel.

Mme Robert, directrice artistique a récemment décidé de s'équiper d'un logiciel de gestion de base de données relationnelle (ACCESS) pour faciliter la gestion des compagnies et des spectacles. Lorsqu'une compagnie est sélectionnée, une lettre de confirmation est transmise. Le contrat d'engagement et les conditions d'accueil de la compagnie sont joints à la lettre.

Vous devez réaliser les tâches suivantes :

**1<sup>er</sup> travail :**

- 1.1. Créez les tables « Compagnie » et « Spectacle » à l'aide de l'annexe 1 sous ACCESS.
- 1.2. Saisissez sous mode formulaire les informations relatives aux compagnies et aux spectacles et imprimez les formulaires.
- 1.3. Afin de programmer les spectacles, un collaborateur vous propose la table représentation qui comporte les champs suivants : numrep, daterep, heurerep. Sa proposition vous paraît-elle satisfaisante ? Justifiez votre réponse.

**2<sup>ème</sup> travail :**

- 2.1. Rédigez le courrier de confirmation avec le logiciel WORD.
- 2.2. Imprimez la lettre-type avec les champs.

**3<sup>ème</sup> travail :**

Le directeur administratif vous demande de programmer sous EXCEL le bulletin de paie qu'il remettra à sa secrétaire le 30 juin 2007 en utilisant l'annexe 2. Son salaire brut est de 2 000 euros.

- 3.1. Etablissez sous EXCEL le bulletin de paie.
- 3.2. Imprimez le bulletin de paie.
  - Base de calcul de la CSG et CRDS : 97 % du salaire brut.
  - Le salaire brut étant inférieur au plafond de la SS, la cotisation plafonnée est calculée sur le salaire brut.

BREVET DE TECHNICIEN METIERS DE LA MUSIQUE		Session 2007
CAS CONCRET		
Coefficient : 8	Durée : 3 heures	Page : 2/6

#### 4<sup>ème</sup> travail : DROIT

Sa secrétaire doit bénéficier d'un congé de maternité pour une période de 6 mois, il vous demande des informations juridiques relatives à l'embauche d'une nouvelle secrétaire pendant cette absence.

4.1. Quel type de contrat de travail pourra-t-il conclure ?

4.2. Exposez la réglementation relative à ce type de contrat (durée, renouvellement, motifs...).

Deux jeunes auteurs vous consultent à propos d'une de leur création qui sera interprétée dans un prochain spectacle.

4.3. Que prévoit le code de la propriété intellectuelle en matière de protection ? (Annexe 3)

4.4. Que leur conseillez-vous ? Pourquoi ?

4.5. De quelle manière peut-on protéger une oeuvre de l'esprit ?

4.6. Quel est l'intérêt des sociétés d'auteur ?

BREVET DE TECHNICIEN METIERS DE LA MUSIQUE		Session 2007
CAS CONCRET		
Coefficient : 8	Durée : 3 heures	Page : 3/6

## Annexe 1

### Spectacles proposés

**La compagnie du Carroussel** (responsable : Mme Suzanne Lebeau)  
2017, rue Parthenais, Montréal

Spectacle : « *Souliers de sable* »

Élise et Léo vivent en vase clos, prisonniers de la peur de l'inconnu et d'un temps rigide calculé au grain de sable. Un matin, à cause d'un rêve exquis, du désir de faire quelque chose de bien, de l'excitation de souliers trop longtemps tenus en laisse, le temps se détraque, la porte s'ouvre ...

Genre : contemporain

Metteur en scène : Gervais Gaüldreault

**La compagnie Louis Brouillard** (responsable : M. Philippe Carbonneaux)  
Espace Jules Verne, Rue Henri Douard 91220 Bretigny-sur-Orge

Spectacle : « *Le petit Chaperon rouge* »

On connaît toute l'histoire du petit chaperon rouge et pourtant ... Joel Pommerat revisite l'histoire de Perrault dans ses recoins les plus mystérieux ...

Genre : classique

Metteur en scène : Joel Pommerat

**La compagnie les intempetifs** (responsable : M François Berreur )  
1, rue Gay-Lussac 25000 Besançon

Spectacle : « *La cantatrice chauve* »

Dans "La Cantatrice chauve", la dérision fait la nique à la tradition, le brechtisme vole en éclats au gré des échanges salés entre les deux couples petits bourgeois, Mr et Mrs Smith et les Martin, troublés par la venue du capitaine des pompiers et de la bonne....

Genre : classique

Metteur en scène : Jean-Luc Lagarce

BREVET DE TECHNICIEN METIERS DE LA MUSIQUE		Session 2007
CAS CONCRET		
Coefficient : 8	Durée : 3 heures	Page : 4/6

## Annexe 2 : Bulletin de Paie

BULLETIN DE PAIE						
Période du						
<b>EMPLOYEUR</b>			<b>SALARIÉ</b>			
Nom	Le petit théâtre		Nom	RENOIR		
Adresse	10, rue des oiseaux Dijon		Prénom	Adèle		
N° SIRET	78965412365891		Emploi	secrétaire		
N° APE/NAF			Catégorie	Du spectacle		
N° URSSAF			Convention	collective		
Salaire de base	151,67					2000.00
HS 110 %						
HS 125 %						
HS 150 %						
Prime d'ancienneté						
<b>SALAIRE BRUT</b>						<b>2000.00</b>
	COTISATIONS SALARIALES			COTISATIONS PATRONALES		
	Base	Taux %	Montant	Base	Taux %	Montant
<b>SÉCURITÉ SOCIALE</b>						
Cotisations sur la totalité du salaire		0.85			22.30	
Cotisation vieillesse plafonnée		6.65			8.40	
ASSEDIC		2.44			4.19	
Retraite complémentaire obligatoire		4.55			4.95	
CSG - CRDS						
CSG déductible		5.10				
CSG - CRDS non déductible		2.90				
<b>TOTAL DES COTISATIONS</b>						
<b>INDEMNITÉ TRANSPORT</b>						
<b>SALAIRE NET A PAYER</b>				Date de paiement		
<b>SALAIRE NET IMPOSABLE</b>						
<i>Dans votre intérêt, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée</i>						

BREVET DE TECHNICIEN METIERS DE LA MUSIQUE		Session 2007
CAS CONCRET		
Coefficient : 8	Durée : 3 heures	Page : 5/6

### Annexe 3

#### EXTRAIT DU CODE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Article L. 111-1.

L'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial, qui sont déterminés par les livres I et III du présent code.

L'existence ou la conclusion d'un contrat de louage d'ouvrage ou de service par l'auteur d'une oeuvre de l'esprit n'emporte aucune dérogation à la jouissance du droit reconnu par l'alinéa 1er.

Article L. 111-2.

L'oeuvre est réputée créée, indépendamment de toute divulgation publique, du seul fait de la réalisation, même inachevée, de la conception de l'auteur.

BREVET DE TECHNICIEN METIERS DE LA MUSIQUE		Session 2007
CAS CONCRET		
Coefficient : 8	Durée : 3 heures	Page : 6/6